

Capital, nombre de droits de vote, nombre d'actions, dénominateur:
Informations visées à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Le 10 octobre 2018, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SA Ets. Fr. Colruyt a décidé de réaliser une augmentation de capital réservée aux membres du personnel du Colruyt Group. La période de souscription courait du 15 octobre 2018 au 15 novembre 2018 inclus. 2.259 membres du personnel ont souscrit à 355.738 nouvelles actions pour un total de EUR 15.225.586,40. Le prix de souscription était de EUR 42,80.

Le 6 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé de détruire 7.000.000 actions propres qui ont été achetées par la société. Cette décision a été prise conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 octobre 2014.

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital ainsi que la destruction de 7.000.000 actions été passé le 19 décembre 2018.

Suite à ces transactions, les nouvelles informations relatives aux actions et au capital de la SA Ets Fr. Colruyt sont donc les suivantes:

- Capital total: EUR 331.120.880,73
- Nombre d'actions conférant un droit de vote: 143.552.090
- Nombre de droits de vote = (dénominateur) : 143.552.090

Il n'y a pas de seuils statutaires. Par conséquent, les seuils légaux par tranche de 5 % sont d'application.

L'aperçu des actions et du capital de la société sera actualisé sur notre site www.colruytgroup.com sous « investisseurs/informations destinées aux actionnaires/aperçu du capital et des actions/capital » dès lors que l'un de ces chiffres change.